

Rythmes scolaires Au CSE le ministre retire son projet d'arrêté qui garantissait tous les congés



Au Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) du 8 juin le ministre a fait le choix de retirer de l'ordre du jour le projet d'arrêté fixant le calendrier scolaire de l'année 2013-2014 qui ne modifiait l'organisation ni de la journée, ni de la semaine, ni de l'année scolaire et maintenait les congés en l'état actuel tout en instaurant le pont de l'Ascension uniformément pour toutes les académies.

Il a motivé sa décision en invoquant les propositions du rapport du comité de pilotage du 4 juillet 2011, mis en place par son prédécesseur L. Chatel, qui feraient l'objet de décisions ultérieures. A cette occasion il a annoncé le début de la concertation sur la loi de programmation le 28 juin prochain.

Force ouvrière ne s'associera pas à une demande de réduction des congés d'été

Force Ouvrière qui a dénoncé cette décision n'a pas pris part au vote d'un vœu soumis par la FCPE qui demandait pour l'année scolaire à venir (2012-2013) une réduction des congés d'été en échange d'un allongement de 2 jours des congés de Toussaint.

Ce vœu a obtenu 33 votes pour (dont ceux de la FCPE, du Snuipp-FSU, du SE-Unsa et de la FEP-CFDT), 4 abstentions et 16 refus de vote (dont la CGT-FO, le SNPDEN et le Snes).

Le pont de l'Ascension doit être instauré pour tous

En revanche Force ouvrière a demandé au ministre d'instaurer dès la rentrée prochaine le pont de l'Ascension sans récupération pour tous qui était prévu dans le projet d'arrêté.

Les enseignants rejettent les projets d'aménagement locaux des rythmes scolaires

La FNEC-FP-FO invite le ministre à la plus grande prudence après l'inquiétude qu'ont suscité ses déclarations sur la semaine de 5 jours avec 1 jour au choix des collectivités territoriales.

Elle rappelle qu'au cours des 18 derniers mois les 19 projets d'aménagement locaux de rythmes scolaires initiés à Lyon, Angers, Mulhouse, Lille, Grenoble, Brest, en Gironde.. dont le dernier à St Quentin dans l'Aisne il y a tout juste 10 jours ont tous été abandonnés devant le refus unanime des enseignants.

Les enseignants sont fonctionnaires d'Etat, ils entendent le rester et toute tentative de passer outre et d'allonger leur temps de présence dans les écoles recevra l'opposition de FO.

Montreuil le 12 juin 2012